



Identification de la demande

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution du résultat initial. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif.

Nom de l'élève

Code permanent

Nom du parent

Code du cours ou titre du cours ou matière

Niveau

Nom de l'enseignant(e)

Identification de l'évaluation ou de la partie de l'évaluation ou de plusieurs évaluations du résultat concerné. Le résultat concerne :

- une situation d'évaluation, une partie de la situation d'évaluation ou l'épreuve de français de 2^e secondaire du ministère de l'Éducation (MEQ)
- le résultat dans le bulletin de l'école :
 - pour un cours ou une matière
 - pour un volet ou une compétence
 - pour l'étape

Si la demande de révision concerne une épreuve unique du MEQ, une assistance est apportée à l'élève ou au parent pour faire la demande de révision dans [le dossier scolaire en ligne de l'élève](#). Nous recommandons de communiquer avec l'école pour comprendre le résultat (note-école, effet de la modération, pondération des compétences, etc.) et connaître les options.

Résultat obtenu

Date de la prise de connaissance du résultat

Date du dépôt de la demande

La demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables à la suite de la connaissance du résultat. Aucune demande ne peut être soumise après le 15 juillet de l'année en cours.

Les pièces justificatives en soutien à la demande sont annexées, y compris l'évaluation concernée si elle a été remise à l'élève.

Motifs justifiant la demande (obligatoire)

Signature de l'élève ou du parent

Date

Ce formulaire ainsi que les pièces justificatives doivent être acheminés par courriel ou en personne **à la direction de l'école.**

Réservé à la direction d'école

La demande de révision est :

Complète

Incomplète

À la suite du traitement de la demande :

Le résultat est inchangé

Motivée (motif valable)

Non-motivée (motif non-valable)

Le résultat est modifié :

Motifs de la décision :

Signature de la direction

Date



Procédure pour la révision d'un résultat (autre qu'une épreuve unique)

